

nouveau, peut servir à ton propre affranchissement, lui qui a servi à l'affranchissement des autres. Est-ce qu'un peuple comme toi disparaît si tôt et s'efface? Quoi! il n'y a pas quatre-vingts ans, l'Europe n'écouait que ta voix! Il n'y a pas cent ans, l'Allemagne ne vivait que de ta pensée! Elle t'enviait Diderot, elle traduisait Voltaire. Elle marchait, hésitante, sur tes pas de géante. Et tout serait achevé, après un siècle? Et le Teuton remplacerait le Gaulois, et l'âme de la France aurait pour succédané l'esprit militaire de la Prusse?

Non, cela n'est point possible; non, cela ne sera pas.

La France renaît et va revivre. Elle ne rêve plus ni conquête, ni gloire stérile; elle ne demande que sa place au soleil, toute sa terre et tout son sang. Elle n'eût jamais songé à l'idée de guerre si l'Allemagne ne lui eût point arraché du flanc, comme Schylock de la poitrine de son créancier, un lambeau saignant de sa chair. La France sérieuse, apaisée, réfléchie, attristée, veut et doit travailler à reprendre sa place et son rang dans le monde. Elle reprendra cette place, car son rôle n'est point fini.

Elle avait eu toutes les gloires, cette France, elle avait été victorieuse, triomphante, libératrice. Il lui manquait d'être martyre. Voyez ses plaies et ses stigmates. Elle a maintenant toutes les couronnes et jusqu'à la couronne d'épines. La résurrection viendra bientôt.

Pour nous qui, dans cette histoire, n'avons été guidé que par l'âpre amour de la patrie, qui aimons ce pays par-dessus tout, et parce qu'il fut grand et parce qu'il est meurtri, nous le disons du fond de notre cœur, à la dernière page d'un livre où tant de souffrances, tant de misères, tant de hontes, tant d'efforts glorieux, tant de dévouements obscurs, ont été comptés, nous le disons avec la conviction ardente du patriote: — Que la France vive, que la France renaisse, et maudite soit la main qui la viendrait troubler dans sa convalescence, autant que soit bénie celle qui la sauverait et la relèverait pour jamais.

L'idée qui doit nous sauver, à cette heure, tient en effet, dans ces deux mots qu'on a raillés, mais qui sont tout un programme de renaissance et de vertu: *l'honneur et la patrie.*

29 mai 1872.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE.

DISCOURS DE M. D'AUDIFFRET-PASQUIER.

Séance du 22 mai.

M. LE DUC D'AUDIFFRET-PASQUIER. — Qu'est-on donc venu apporter à cette tribune? Est-ce le débat d'intérêts généraux? Non, c'est le plaidoyer de l'empire, le plaidoyer en faveur du général Palikao!

Vous nous dites que vous n'adoptez pas notre système, que vous ne voulez pas admettre cette sorte de thèse impersonnelle que j'avais portée à la tribune; vous voulez que les responsabilités soient mises à part. Ne vous plaignez pas! Tout à l'heure je les porterai aussi haut qu'il faut les porter! (Vifs applaudissements.)

Oui, il y a une heure, il y a eu un moment où cette Assemblée, oubliant toutes les querelles de partis, entendant parler de la génération de ce pays, embrassait du regard et d'un accord unanime une ère nouvelle. Cela vous trouble; il fallait que cet accord d'un moment, vous veniez, au nom

de votre thèse impériale, l'ébranler. (Oui! oui! à gauche. — Applaudissements.)

Eh bien, nous l'avons voulu, et c'est après de mûres réflexions que la commission des marchés s'est dit: Non, il ne faut pas faire appel aux partis; non, il ne faut pas, dans une question pareille, où nous sommes une sorte de tribunal, il ne faut pas individualiser les responsabilités. Il ne s'agit pas du 4 septembre; il ne s'agit pas de l'empire, il s'agit en définitive d'abus à signaler, il s'agit de savoir comment en prévenir le retour dans l'avenir.

Voilà la thèse que j'ai apportée à cette tribune, et si j'avais fait autre chose, j'aurais été fidèle à de vieilles traditions que je ne renie pas.

Oui, il y a vingt-deux ans que je déteste l'empire, parce qu'il y a vingt-deux ans qu'il démoralise mon pays! (Bravo! bravo! à gauche.)

Le 4 septembre, vous le trouverez plus tard; oui, vous le trouverez dans la commission d'armement et dans sa gestion dans les départements, lorsque vous aurez à voir les agissements des agents qu'il a nommés; mais ici, il n'y est pas, ou s'il y est, c'est à un bien autre titre que vous. S'il a à accepter tous ces marchés, c'est parce que vos arsenaux sont vides... (C'est cela! c'est cela! — Applaudissements

répétés à gauche.) Non-seulement vous ne pouvez pas le mettre sur la même ligne et lui imposer la même responsabilité, mais remarquez ce qui se passe. Le ministère se fractionne, une partie demeure à Paris, l'autre partie se rend à Tours. Le général Susane reste à Paris; le général Thoumas, l'*alter ego* du général Susane, va à Tours. Les marchés commencés par l'un à Paris sont continués à Tours par l'autre.

Est-ce que le 4 septembre a changé les agents? Est-ce qu'il y a eu des agents nouveaux? Non, et, pour la seule fois où il a bien fait, laissez-moi le dire, il n'a pas eu recours à des avocats. (Rires approbatifs à droite.) Ah! s'il avait mis des avocats, — quant à moi, je suis assez disposé à lui faire aussi ce reproche d'avoir abusé des avocats, — je comprendrais votre argumentation; mais il ne l'a pas fait, et il a gardé le personnel spécial pour les marchés dont nous nous occupons.

Pouvait-il mieux faire? Non.

..... Or, si tout cela est vrai, dans ces faits, où trouvez-vous le 4 septembre? Où voulez-vous faire commencer la responsabilité? Ses opérations et les précédentes sont connexes, comment les séparer? La même direction a commencé les opérations, les a poursuivies et a fait la liquidation de tout l'ensemble.

Maintenant vous venez dire: Votre thèse est impossible; vous oubliez les grands principes de la séparation des pouvoirs et de la responsabilité ministérielle!

En vérité, c'est la première fois de votre vie que vous plaidez la cause de la responsabilité ministérielle! (Exclamations d'assentiment et bravos prolongés.)

..... Maintenant on nous dit: Nous avons des clauses de résiliation: si on n'a pas résilié, mais c'est la faute du 4 septembre, c'était à lui à résilier.

Comment! c'est au milieu des circonstances comme celles qui existaient au moment où vous lui léguez le fardeau de ces affaires, que vous n'aviez plus la force de porter.... (Mouvement), c'est à ce moment-là qu'il eût fallu, devant l'opinion publique, aller résilier des marchés et dire: Non, nous ne voulons pas de ces armes! Qui est-ce qui eût pris ce parti? Vous-mêmes, si vous étiez restés aux affaires, l'auriez-vous osé? Vous ne le pouviez pas.

..... Mais il est temps d'aborder, messieurs, le grand débat, il est temps de sortir de ces détails où l'on a usé votre patience hier. (Très-bien! très-bien.)

Le vrai débat, le voici: Etiez-vous prêts ou n'étiez-vous pas prêts? (C'est cela! c'est cela! — Acclamations d'assentiment et applaudissements sur presque tous les bancs.)

Voulez-vous que je vous lise ce triste défilé de toutes les dépêches télégraphiques qui, de tous les côtés, peignent la détresse de notre armée? Est-ce à Belfort, à Metz, à Strasbourg? Ah! j'en trouverai partout!

Messieurs, l'énumération serait longue; je ne veux pas fatiguer l'Assemblée; mais je veux appe-

ler son attention sur deux documents d'une haute importance.

Le brave général Vinoy bat en retraite; cette retraite l'honneur aussi bien que le corps d'armée qui rentrerait dans Paris.

Il vous dit que toutes ses précautions, c'est de ne pas rencontrer l'ennemi. Entendez-vous, messieurs? Un général français! Sa préoccupation est de ne pas rencontrer l'ennemi, parce qu'il n'a pas de cartouches! Il revient à Laon, il espère qu'à cette ligne de second rayon, où personne n'a passé, il va trouver des approvisionnements; il n'y a pas, dit-il, d'artillerie réglementaire pour défendre les remparts. (Mouvement.)

Voici maintenant le maréchal Bazaine. Le maréchal Bazaine vient de faire paraître un livre. Que dit-il? On appréciera plus tard la valeur de son plaidoyer. « Si je me suis rabattu sur Metz, c'est que je n'avais qu'un jour de vivres et pas de cartouches. »

Et si, plus tard, il veut savoir ce qu'il y a dans Metz, il envoie le général Soleille. Le général Soleille lui dit: « Il n'y a que 800,000 cartouches. »

On convoque le conseil de guerre, et, de même qu'on est venu dans Metz parce qu'on n'a pas d'approvisionnements, on ne peut quitter Metz parce qu'on n'a pas pu approvisionner l'armée.

Que vous dit le général Ladmiraux? Il ne vous est pas suspect, celui-là? (C'est vrai! — Très-bien!)

« Il est impossible d'entreprendre une affaire de longue haleine, car, à la première, on serait usé, faute de munitions. »

Que dit le maréchal Canrobert?

« Verneulle, 19 août. »

« Je n'ai plus de cartouches, plus de munitions d'artillerie. »

Je ne vous lirai pas les dépêches de Besançon: le défilé en serait long et douloureux.

Je me suis donné la peine de relever dans un livre excellent qui a été fait par le lieutenant-colonel Prévot, du génie, l'état de toutes nos places et de toutes nos fortifications.

Oh! vous auriez pu consulter seulement les procès-verbaux du conseil d'enquête. Là vous en trouvez tout le résumé.

Messieurs, c'est lamentable: il n'y a rien nulle part! A Metz, les fortifications ne sont pas complètes. Vous trouverez des places de grande importance où il n'y a qu'un canonnier.

A Toul, il n'y en a pas un; dans d'autres il n'y a pas d'ouvriers du génie; dans d'autres on est obligé de se servir comme officier d'artillerie des officiers de la mobile.

Eh bien, quand j'ai fait ce triste résumé, je me reportais par la pensée à ce que vous avez dit. Or je trouve ce langage dans le *Journal officiel* du 16-17 août: « Une armée de ligne de 750,000 hommes disponibles pour la guerre; près de 600,000 hommes de garde nationale mobilisée, l'ins-

truction dans toutes les branches poussée à un degré inconnu jusqu'ici, 120,000 fusils fabriqués en moins de dix-huit mois, les places mises en état, les arsenaux remplis, un matériel immense prêt à suffire à toutes les éventualités quelles qu'elles soient, et, en face d'une telle situation, la France confiante dans sa force. Tous ces grands résultats obtenus en deux années.»

Mais ce n'est pas tout.

Sur divers bancs : Qui a dit cela ?

M. D'AUDIFFRET-PASQUIER. — C'est un article inséré au *Journal officiel*.

Voix diverses : A quelle date ?

M. D'AUDIFFRET-PASQUIER. — A la date du 17 août 1869.

Maintenant, messieurs, ce n'est pas tout : je demande à mon honorable contradicteur la permission de lui citer ses propres paroles :

« Se refusant à toute impatience hâtive, animé de cette calme persévérance qui est la vraie force, l'empereur a su attendre ; mais, depuis quatre années, il a porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, élevé à toute sa puissance l'organisation de nos forces militaires. Grâce à vos soins, la France est prête, sire... »

Et faisant alors appel, avec cette pompe dont il a le secret, au génie de Napoléon, il lui promet la victoire : « Nous sommes à Berlin ! »

Et vous croyez, vous qui venez me forcer à individualiser les responsabilités, que vous n'en avez aucune ! (Bravos et applaudissements.)

Vous ne vous êtes donc pas fait dire dans l'exil où vous vous étiez réfugié ce qu'ont pesé pour nous ces heures où nous sentions le sol du pays envahi par la Prusse ? Vous ne sentiez donc pas la fumée de nos chaumières brûlées ! vous ne savez pas qu'à chaque quart d'heure on nous annonçait qu'un des nôtres succombait glorieusement : vous ne vous l'êtes pas laissé assez dire ! (Bravo ! Ah ! ne croyez pas qu'il suffira de dire, comme pour l'expédition du Mexique, que vous avez si complaisamment évoquée : C'est le secret de la Providence, qui ne respecte pas toujours vos propres combinaisons. (Applaudissements.)

Eh bien, ce n'est pas assez. (Très-bien ! Je vous dis moi, que quel que soit le sang-froid de tous vos gens au cœur léger... (Bravos à gauche), quels que soient les ombrages de Chislehurst, il y a une heure où vous avez dû entendre une voix qui criait : *Vare, legiones redde !* Rendez-nous nos légions ! rendez-nous la gloire de nos pères ! Rendez-nous nos provinces ! (Applaudissements répétés.)

Et cette responsabilité, est-ce la seule ?

Nous avez-vous seulement légué des embarras, des douleurs et des désastres ? Non, vous avez fait pis encore ; vous nous avez légué, — ah ! ce qu'on a bien de la peine à réparer, — la démoralisation. (Sensation. — Bravos et applaudissements.)

.... Messieurs, je ne fatiguerai pas plus longuement l'attention de la Chambre par des citations. J'aime mieux résumer cette sombre partie de mon discours et vous dire : n'y a-t-il pas une leçon à

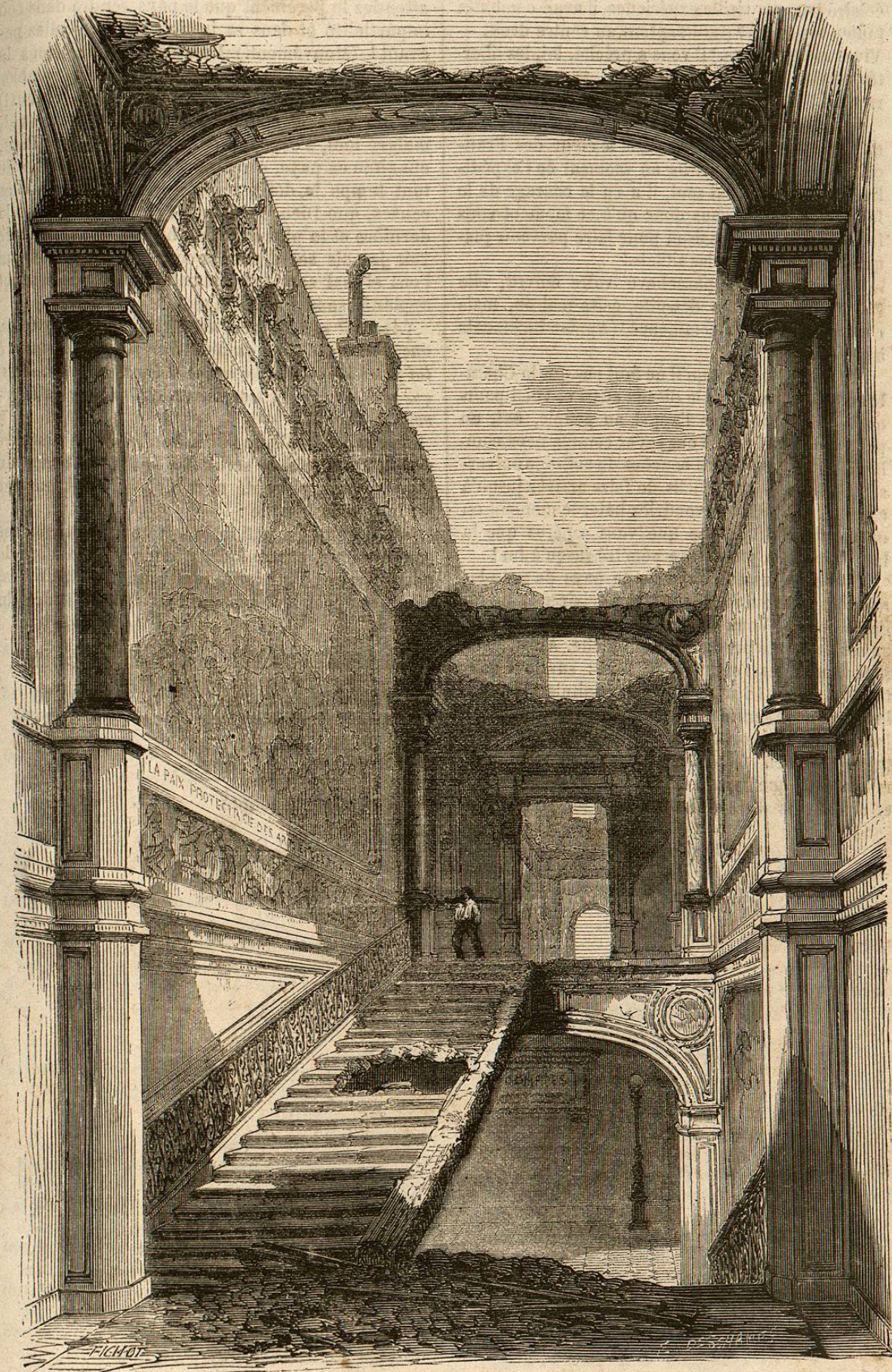
tirer de cela ? Pour moi la leçon est celle-ci : c'est que, quand un pays abdique ses libertés, quand il abdique le contrôle, quand il ne sait pas se faire à ces mesures libérales qui font que les affaires de tout le monde sont les affaires de chacun.... (Très bien !) quand le bourgeois rentre chez lui et se croit bien sage lorsqu'il peut se dire qu'il ne s'est pas occupé de politique, c'est qu'il ne sait pas que la politique, c'est notre sang, que la politique, c'est notre argent, c'est notre honneur.... (Très-bien ! très-bien.) Quand un pays abdique ses libertés et ne sait pas les défendre ; quand il se met sous la protection d'un homme providentiel.... (Bravos et applaudissements), il en résulte fatalement ce que vous venez de voir.... (Nouvelle approbation) la décomposition et la démoralisation ! (Sensation profonde. — Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

C'est la génération spontanée du despotisme, comme vous voyez la génération spontanée sortie de terrains fétides, et alors, messieurs, rappelez-vous cette éloquente péroraison d'un de nos plus beaux ouvrages, lorsque l'honorable président de la République, résistant à l'éblouissement de tant de gloire, élevant sa haute raison au-dessus de ces récits qui l'ont passionné un instant lui-même, vous dit : « Un pays doit apprendre qu'il ne faut jamais se donner à un homme, quel que soit cet homme, quelles que soient les circonstances ! » Et ne pouvons-nous pas le dire avec plus de vérité encore qu'il ne le disait pour l'empereur Napoléon 1^{er}, quand nous pensons au deuil, aux tristesses, à la honte que nous a valu Napoléon III ? (Applaudissements prolongés.)

Non, n'abdiquons jamais ; sachons que chacune de ces libertés, c'est notre vie, c'est notre bonheur, et que ne les pas défendre, c'est désertir ce que notre mission ici-bas a de plus haut et de plus sacré. (Vive approbation.)

Messieurs, hier, en achevant son discours, l'honorable contradicteur auquel je réponds, vous a dit qu'il ne fallait pas vous dissoudre. J'avoue que, pour ma part, j'ai été un peu étonné de cette péroraison inespérée. (Rires.) Mais qui est-ce qui la demande la dissolution ? Oh ! oui, certains de vous, dont, vous le savez, je ne partage pas les principes, dont je ne partage pas les idées politiques ; je n'ai ni à les attaquer, ni à les défendre. Mais quels sont les deux agents de l'impopularité imméritée de cette assemblée ? Qu'est-ce qui fait que le pays ne voit pas à quel point elle travaille, que le pays ne sait pas à quel point elle s'est consacrée à cette tâche de réorganisation derrière l'homme vénéré qu'elle a mis à sa tête ? (Très-bien ! très-bien !)

Le pays ne sait pas ce que ces quatorze mois ont pesé sur cette tête blanche, et quand vous l'avez devant vous, hier, quand vous avez pu surprendre sur son visage les traces de fatigues, vous êtes-vous souvenus de ce temps où il avait lutté contre vous, de ce temps où, avec un patriotisme admirable, éclairé par une vieille expérience.... (Bravo ! — Applaudissements à gauche), avec ce patriotisme



PARIS BRULÉ. — L'escalier d'honneur de la Cour des Comptes.

éclairé par une vieille expérience, il avait combattu toutes vos folies ? (Interruption au centre droit. — Vives réclamations.) Il vous a prêché, lui, les libertés nécessaires ; il a fait appel.... (Nouvelle interruption.)

M. LE DUC D'AUDRIFFRET-PASQUIER. —.... A tout ce qu'il y avait de généreux dans le cœur des Français ; il vous a combattus au moment de l'expédition du Mexique ; lui seul, il a eu le courage de le faire, et souvenez-vous donc qu'à ce moment vous faisiez entourer sa maison pour faire parvenir jusqu'à lui les huées et les sifflets !

La Commune a parachevé votre œuvre, elle l'a profanée, elle l'a détruite, cette maison, mais c'est vous qui aviez commencé ! (Applaudissements à gauche.)

Eh bien, vous dites qu'il ne faut pas que la Chambre se dissolve. Nous le disons aussi et voici pourquoi. Ah ! vous faites l'appel au peuple, oui, au peuple non instruit ! Vous savez comme nous combien sont profondes les couches du suffrage universel, combien il est difficile de faire arriver jusqu'à elles la vérité, et vous voudriez hâter le moment où on le consultera, parce que vous espérez que la lumière n'aura pas encore pénétré jusqu'à lui !

Eh bien, vous avez reçu de ce pays de grandes missions, entre autres celle de l'éclairer et de lui dire la vérité. Vous avez compris et vous avez pris au sérieux cette partie de votre tâche. Ainsi, partout vous faites l'enquête, partout : sur le 4 septembre, sur le 18 mars, sur les capitulations, sur les marchés. Continuez, laissez demander la dissolution à ceux que cette tâche gêne et qui la redoutent. (Très-bien ! très-bien !) Mais, au nom de l'honnêteté publique, laissez-nous achever cette tâche, et alors allez sans crainte devant les comices et

attendez le jugement que le pays rendra dans son impartialité et dans sa justice, mais n'y allez pas avant ! (Mouvement.) Maintenant, pour nous la cause est entendue, et je demande à l'Assemblée de terminer ce trop long discours.... (Non ! non !) par un vœu et comme une dernière prière qui, malgré moi, s'échappe de mon cœur : Que Dieu, qui aime ce pays, car c'est à lui qu'il a confié de tout temps la défense des grandes et des nobles causes, que Dieu, qui aime ce pays, lui épargne la dernière et la plus dure des humiliations, celle de voir jamais ses destinées confiées aux mains qui l'ont si mal servi ! (Acclamations enthousiastes et applaudissements prolongés.)

(Aussitôt que l'orateur est descendu de la tribune, une foule de députés quittent leur place et viennent à lui pour lui presser les mains et le congratuler. Presque tous les députés sont debout, et la séance est interrompue de fait.)

Après une réplique de M. Rouher et un discours de M. Gambetta, le scrutin a lieu sur l'ordre du jour suivant, présenté et motivé à la tribune par M. le duc de Broglie :

« L'Assemblée nationale, se confiant dans ses commissions, et persévérant dans sa résolution de poursuivre et d'atteindre toutes les responsabilités, avant et après le 4 septembre, passe à l'ordre du jour. »

Voici le résultat du décompte du scrutin :

Votants.	676
Majorité absolue.	339
Pour.	676
Contre.	0

L'Assemblée a adopté.

BIBLIOGRAPHIE

DES

PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER SUR L'HISTOIRE DE LA CHUTE DE L'EMPIRE DE LA GUERRE, DU SIEGE DE PARIS ET DE LA COMMUNE

La déclaration de guerre. — La chute de l'empire.

Papiers et correspondances de la famille impériale. 2 vol. in-18. (Garnier frères.)

Rapports militaires, écrits de Berlin par le colonel Stoffel. In-8 de xxiv-471 pages. (Garnier frères.)

Le mouvement socialiste et les réunions publiques avant la Révolution du 4 septembre, par G. de Molinari. In-18 de xxii-371 pages. (Garnier frères.)

Du caractère belliqueux des Français et des causes de leurs derniers désastres, par Jérôme Ulloa. Traduit de l'italien par E. Moullé. In-18 de 168 pages. (Sandoz et Fischbacher.)

La France et la Prusse devant l'histoire. Essai sur les causes de la guerre. In-32 de 224 pages. (Sandoz et Fischbacher.)

La France et la Prusse avant la guerre, par M. le duc de Gramont. In-8 de 423 pages. (Dentu.)

Ma mission en Prusse, par le comte de Benedetti. In-8 de 446 pages. (H. Plon.)

Histoire de la chute de l'empire, par Aug. Deschamps. In-8, avec cartes. (Lacroix, Verboeckhoven et Co.)

Histoire générale de la guerre. — La guerre dynastique. — Strasbourg. — Metz.

La guerre des frontières du Rhin (1870-1871), par Rustow. Traduit de l'allemand par M. Savin de Larclause. 2 vol. in-8, avec 8 cartes. (J. Dumaine.)

La guerre de 1870-71, d'après le colonel fédéral suisse Rustow. In-18. (Germer-Baillière.)

Histoire de la guerre de 1870, par V. D***, officier d'état-major. In-8 avec plans. (J. Dumaine.)

Histoire de la guerre de 1870-71, par Hector Pessard e Wachter. In-8 avec illustrations. (Lachaud.)

Souvenirs d'un garde national pendant le siège de Paris et sous la Commune, par un volontaire suisse. 2 vol. in-18 de 328 et 232 pages.

Allemands et Français, Souvenirs de campagne (Metz, Sedan, la Loire), par Gabriel Monod. In-18 de 172 pages. (Sandoz.)

Histoire de la campagne de 1870-71 et de la deuxième ambu-

lance de la presse française, par Emmanuel Domenech. In-18 de 456 pages. (Dentu.)

La guerre franco-allemande de 1870-71, par un officier d'état-major prussien. Traduit de l'allemand. 3 vol. in-8. (J. Dumaine.)

La campagne de 1870, récit des événements militaires depuis la déclaration de guerre jusqu'à la capitulation de Paris, traduit du *Times* par Roger Allou. In-18 de xv-287 pages. (Garnier frères.)

Histoire de la guerre de Prusse, par Amédée de Césena. In-8, illustré, de 204 pages. (Garnier frères.)

Les Prussiens chez nous, par Edouard Fournier. In-18. (Dentu.)

Recueil complet des dépêches militaires officielles allemandes, pour servir à l'histoire de la guerre de 1870-71. In-18. (Lacroix, Verboeckhoven et Co.)

La guerre étrangère et la guerre civile, par Beausire. In-18. (Germer-Baillière.)

Aux avant-postes (juillet 1870, avril 1871), par Amédée Le Faure. In-18. (A. Lemerre.)

Histoire de la campagne de 1870-71, par F. Delaunay. In-8 avec cartes. (Lacroix, Verboeckhoven et Co.)

Les mémoires d'un franc-tireur (Guerre de France, siège de Paris 1870-71), publiés par Eugène Muller. In-18 de 350 pages, avec gravures. (Dentu.)

Barbares et bandits, par Paul de Saint-Victor. In-18. (M. Lévy.)

Journal d'une infirmière pendant la guerre de 1870-71, par M^{me} la baronne de Crombrugghe. In-18 de 220 pages.

Un mois dans les lignes prussiennes, du 18 août au 19 septembre 1870, par un chirurgien aide-major de la Société internationale. In-18 de 72 pages. (Dentu.)

Les caravanes d'un chirurgien d'ambulances, pendant le siège de Paris et sous la Commune, par le docteur Joulin. In-18 de 120 pages. (Dentu.)

Documents sur les événements de 1870-71, série de brochures, publiées par D. Jonaust.

Rapport sur les opérations du 2^e corps de l'armée du Rhin, dans la campagne de 1870, par le général Frossard. In-3 avec cartes. (J. Dumaine.)

Opérations et marches du 5^e corps jusqu'au 5 août, par le général de Failly. In-8. (J. Dumaine.)

Un ministre de la guerre de 24 jours, par le général Cousin-Montauban, comte de Palikao. In-8 de 196 pages, avec carte. (H. Plon.)